

# Endress+Hauser Code of Conduct



Chers collaborateurs, chères collaboratrices,

Endress+Hauser, entreprise familiale renommée, est l'un des principaux fournisseurs de produits, solutions et services pour la mesure et l'automatisation des procédés industriels ainsi que pour les laboratoires.

Conduire nos activités de manière responsable et éthique est un élément important de la culture d'Endress+Hauser. Nous sommes concernés par le bien-être des personnes, de la société et de l'environnement.

Notre réputation est l'un de nos biens les plus précieux. Nos clients, nos collaborateurs et nos actionnaires s'attendent à ce que nous respections nos valeurs et protégeons Endress+Hauser. Nous sommes persuadés que l'intégrité et le comportement éthique sont les principaux piliers de toute entreprise réussie, et qui veut durer dans le temps.

Le Code of Conduct Endress+Hauser définit nos règles de bonne conduite de base et décrit les attentes d'Endress+Hauser en matière d'éthique professionnelle.

S'il vous arrive de ne pas vous sentir à l'aise dans une situation professionnelle spécifique, veuillez faire part de vos préoccupations, informer vos supérieurs et vous assurer que toutes nos activités sont et restent dans le cadre de nos règles.

Nous pouvons tous appuyer et faire appliquer la conformité dans notre vie professionnelle quotidienne. Les objectifs ultimes d'une telle bonne conduite sont que nos clients puissent à tout moment compter sur notre intégrité, et que nos collaborateurs et actionnaires puissent rester fiers d'Endress+Hauser.

Le Supervisory Board et l'Executive Board ont approuvé le Code of Conduct Endress+Hauser et soutiennent sans réserve toutes les initiatives pour le mettre en œuvre et le faire appliquer au niveau mondial.

Veuillez prendre le temps nécessaire pour lire attentivement notre Code of Conduct, et respectez-le dans toutes vos activités professionnelles.

Merci.



Matthias Altendorf  
CEO



Dr. Heiner Zehntner  
Corporate Legal Counsel

*Ce Code of Conduct a été approuvé par l'Executive Board le 22 août et par le Supervisory Board le 24 août 2016. Il remplace le Code of Conduct daté du 26 novembre 2014.*

*Il s'applique à tous les collaborateurs et à toutes les entités du groupe Endress+Hauser.*

## Table des Matières

1	Aborder la non-conformité.....	3
2	Conditions de travail équitables .....	4
3	Ni discrimination, ni harcèlement.....	4
4	Sûreté, sécurité et santé.....	4
5	Lois et réglementations .....	5
6	Règles de concurrence et lois antitrust .....	5
7	Anticorruption.....	5
8	Partenaire commercial loyals .....	5
9	Exactitude des registres et des comptes.....	6
10	Contrôle des exportations.....	6
11	Conflit d'intérêts.....	7
12	Principe des quatre yeux.....	7
13	Biens de l'entreprise .....	7
14	Informations personnelles et confidentielles .....	8
15	Médias sociaux.....	8
16	Citoyenneté de l'entreprise .....	9
17	Droits de l'homme .....	9
18	Durabilité et environnement .....	9
19	Confidentialité des données .....	9

# Exprimez-vous!

## 1 Aborder la non-conformité

Veillez nous faire part de toute question relative aux règles du présent Code of Conduct.

Informez-en votre supérieur hiérarchique ou tout autre supérieur. Vous pouvez également vous adresser au responsable Ressources Humaines ou Juridique, local ou du Groupe, ainsi qu'à tout membre de l'Executive Board ou du Supervisory Board.

En signalant toute préoccupation liée à la conformité, vous pourrez aider à protéger l'intégrité et la réputation d'Endress+Hauser, ainsi que vos intérêts et ceux de vos collègues.

L'origine de l'information sera tenue confidentielle.

Les collaborateurs soulevant des préoccupations au titre du présent Code of Conduct seront protégés contre toute conséquence négative.

# Les collaborateurs

## 2 Conditions de travail équitables

Nous protégeons nos collaborateurs contre toute forme de conditions de travail injustes ou contraires à l'éthique.

Nous ne tolérons pas le travail forcé, servile ou des enfants, ou toute forme de conditions de travail dangereuses.

Nous n'acceptons pas les produits et les services issus du travail forcé, servile ou des enfants, ou de toute forme de conditions de travail dangereuses.

## 3 Ni discrimination, ni harcèlement

Nous valorisons la diversité et faisons en sorte que tous nos collaborateurs se sentent bien quand ils travaillent pour Endress+Hauser.

Nous ne discriminons personne en raison du genre, de l'âge, de l'origine, de la nationalité, de l'orientation sexuelle, du handicap ou de toute autre caractéristique de même type.

Nous recrutons, affectons, promovons et rétribuons nos collaborateurs sur la base de leurs compétences, de leurs résultats et de leur comportement éthique.

Nous ne tolérons aucune forme de harcèlement sur le lieu de travail.

## 4 Sûreté, sécurité et santé

Nous fournissons un environnement de travail sûr, sécurisé et sain.

Nous nous conformons aux réglementations relatives à la santé et à la sécurité, et faisons en sorte que tous nos collaborateurs en aient conscience et y soient formés en conséquence.

Chaque collaborateur est personnellement responsable de la sûreté, de la sécurité et de la santé sur son lieu de travail, pour l'ensemble du périmètre de ses activités, et au mieux de ses capacités et de son expérience.

Nous sommes tous encouragés à identifier les voies d'amélioration et à signaler les problèmes liés à la sûreté, la sécurité et la santé.

# Intégrité professionnelle

## 5 Lois et réglementations

Nous considérons les lois applicables comme une norme minimum et les respectons dans tous les pays où elles s'appliquent.

Nous nous conformons strictement aux règles éthiques découlant de ce Code of Conduct, et à toute autre règle en vigueur chez Endress+Hauser.

## 6 Règles de concurrence et lois antitrust

Nous encourageons et protégeons la concurrence.

Nous n'échangeons pas d'informations sur les prix, les marges ou les coûts avec nos concurrents. Nous ne nous entendons pas sur les prix avec nos concurrents.

Nous refusons toute répartition de marchés, de territoires ou de clientèle. Nous ne validons ni ne demandons de prix de revente minimum.

Nous ne soutenons pas les boycotts contre les clients ou les fournisseurs.

Nous coopérons totalement avec les autorités compétentes en cas d'enquêtes administratives.

## 7 Anticorruption

Nous rejetons toute forme de comportement commercial corrompu.

Nous ne soudoyons ni les agents publics ni les personnes privées, et nous n'acceptons aucune forme de corruption.

En particulier, nous n'offrons, ne donnons ou ne recevons aucun avantage indu dans le but d'inciter le bénéficiaire à offrir un avantage commercial injustifié. Un avantage est généralement indu lorsqu'il n'est pas modéré, pas communément admis ou qu'il n'est pas offert dans le strict cadre professionnel.

Nos accords avec nos représentants ou agents se font en toute indépendance et ne doivent pas être utilisés pour circonvenir aux règles anticorruption.

La politique anticorruption d'Endress+Hauser s'applique de manière obligatoire à tous les collaborateurs.

## 8 Partenaire commercial loyals

Nous nous en tenons aux faits et sommes un partenaire loyal.

Nous nous comportons professionnellement dans nos relations avec nos fournisseurs et nos partenaires commerciaux. Nos accords sont conclus en toute indépendance.

Nous ne défavorisons aucun fournisseur ou client, en particulier s'ils sont en concurrence.

Nous attendons de nos fournisseurs et de nos partenaires commerciaux un comportement responsable, en accord avec les règles de notre Code of Conduct.

Nous prenons les mesures appropriées si nous découvrons des problèmes de conformité dans l'organisation de nos fournisseurs et de nos partenaires commerciaux.

## **9 Exactitude des registres et des comptes**

Nous nous assurons que nos données, informations ou registres sont exacts et justes.

Nous nous conformons aux lois et aux normes comptables applicables et nous nous assurons que nos informations financières reflètent avec exactitude la situation réelle.

Nous ne faisons aucune déclaration ou saisie fausse ou trompeuse dans aucun rapport, aucun relevé de dépenses ni aucune publication.

Nous faisons en sorte de n'être impliqués dans aucune transaction pouvant être liée à un blanchiment d'argent.

Nous refusons les paiements qui pourraient être liés au financement du terrorisme ou de toute autre activité criminelle.

## **10 Contrôle des exportations**

Nous nous conformons à toutes les restrictions d'exportation découlant de lois et de réglementations nationales et supranationales, comprenant, mais sans s'y limiter, les résolutions d'embargo de l'UE et de l'ONU.

Nous ne faisons pas appel à des courtiers ou à des agents de change pour contourner ces embargos.

Nos experts logistiques internes ont résolu des dossiers délicats.

Nous requérons les licences d'exportation nécessaires auprès des autorités compétentes.

# Préoccupations de l'entreprise

## 11 Conflit d'intérêts

Nous évitons, ou résolvons, les conflits d'intérêts.

Un conflit d'intérêts se présente si les intérêts personnels prennent le pas sur le meilleur intérêt d'Endress+Hauser. "Personnels" peuvent inclure la famille, les parents et les amis.

Quelques exemples:

- Avoir des relations commerciales avec une entreprise dont un membre du personnel d'Endress+Hauser, ou un membre de sa famille, est actionnaire ou dirigeant.
- Relation familiale ou d'ordre privé entre un collaborateur et son/sa supérieur(e).
- Accepter un autre emploi en plus de votre emploi chez Endress+Hauser.
- Membre du conseil d'administration d'une autre entreprise (fournisseurs, concurrents...)
- Fournir des avantages en nature si nous en sommes nous-mêmes bénéficiaires

Nous signalons tout conflit d'intérêt potentiel à notre supérieur hiérarchique, au service Juridique ou des Ressources Humaines, et les résolvons au meilleur intérêt d'Endress+Hauser.

## 12 Principe des quatre yeux

Nous nous assurons qu'au moins deux collaborateurs participent aux processus de l'entreprise, ou que le résultat de tels processus est validé par un autre collaborateur (principe du double contrôle)

Nous disposons d'accords et d'autres documents juridiques signés par deux collaborateurs disposant du pouvoir de signature approprié.

## 13 Biens de l'entreprise

Nous traitons les biens de l'entreprise avec respect et soin.

Nous faisons preuve de diligence dans le traitement des droits de propriété intellectuelle, y compris les secrets commerciaux et industriels, afin d'en empêcher la perte ou le vol.

Toute information classée "confidentielle" ou "interne" est considérée comme la propriété d'Endress+Hauser, et demande une protection spécifique.

Nous nous conformons aux règles de Sécurité de l'information, telles qu'indiquées dans le manuel "Info-sec".



## **14 Informations personnelles et confidentielles**

Nous protégeons les informations personnelles et confidentielles de nos collaborateurs, de nos clients, de nos fournisseurs et de nos autres partenaires commerciaux.

Nous nous conformons strictement aux obligations de confidentialité découlant d'accords de confidentialité ou de non-divulgateion.

Nous respectons les droits de propriété intellectuelle de nos concurrents ou de toute autre tierce partie (marques déposées, copyright, secrets industriels, etc.).

## **15 Médias sociaux**

Nous distinguons clairement les communications professionnelles de celles d'ordre privé.

L'utilisation des médias sociaux est encouragée, mais ne doit pas affecter négativement les intérêts d'Endress+Hauser.

Nous nous conformons à notre politique des médias sociaux.

# Responsabilité sociale de l'entreprise

## 16 Citoyenneté de l'entreprise

Nous prenons au sérieux notre responsabilité sociétale. Nous protégeons les emplois existants et en créons de nouveaux.

Nous contribuons à des projets de société, écologiques, culturels et d'autres projets à but non lucratif.

## 17 Droits de l'homme

Nous nous assurons que toute activité dans notre sphère d'influence n'affecte pas négativement les droits fondamentaux de l'homme, tels que définis par la United Nations Bill of Rights (Déclaration internationale des Droits de l'Homme des Nations-Unies), et les conventions de base de l'Organisation Internationale du Travail.

## 18 Durabilité et environnement

Nous visons à développer nos activités de manière durable et respectueuse de l'environnement. Nous protégeons notre environnement et nous nous conformons aux lois et réglementations environnementales.

Partout où cela est sensé et financièrement pertinent, nous nous efforçons de dépasser les normes environnementales applicables de base.

## 19 Confidentialité des données

Nous respectons les droits à la vie privée de nos clients, de nos collaborateurs et de nos partenaires.

Nous collectons et traitons des données privées à des fins commerciales spécifiques et légitimes, dans le strict cadre des lois applicables.

Nous sécurisons de telles données contre les accès non autorisés.